Communiqué de presse

Chambéry, le mardi 6 janvier 2026

Plan Blanc au CHMS : mesures exceptionnelles pour garantir la continuité des soins

Face aux fortes tensions hivernales sur l'offre de soins (épidémie de grippe, haute saison touristique) et dans un contexte de grève nationale de la médecine libérale, le Centre Hospitalier Métropole Savoie (CHMS) a déclenché son plan blanc le 6 janvier 2026, comme les autres hôpitaux publics du territoire Savoie-Belley. Ce dispositif exceptionnel vise à garantir la prise en charge des situations les plus urgentes et à préserver la sécurité des patients.

Déprogrammation ciblée des interventions non urgentes

Afin de mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaires, le CHMS procède à la **déprogrammation des actes médicaux et interventions chirurgicales non urgents, incluant une hospitalisation, et programmés entre le mardi 6 et le vendredi 9 janvier inclus**.

Ne sont pas concernées par ces déprogrammations :

- les prises en charge en cancérologie,
- la pédiatrie,
- la chirurgie ambulatoire,
- les activités ambulatoires de médecine (par ex. hôpital de jour)
- les interventions dont le report pourrait entraîner une perte de chance pour l'état de santé du patient.
- Les consultations
- les examens d'imagerie

Les patients concernés par les déprogrammations seront contactés directement par les secrétariats médicaux.

CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE - BP 31125 - 73011 CHAMBERY CEDEX
Contact presse : 04 79 96 59 98 – mylene.radici@ch-metropole-savoie.fr

Renforcement des capacités d'hospitalisation et des équipes

Dans le même temps, le CHMS met en œuvre plusieurs mesures de renfort :

- Ouverture anticipée de l'unité de tension hivernale, dotée de 10 lits, afin d'augmenter les capacités d'hospitalisation.
- Renfort des équipes médicales et paramédicales aux urgences, ainsi qu'au Centre 15, pour faire face à l'augmentation attendue de l'activité.

La situation étant évolutive, une cellule de crise se réunit quotidiennement pour adapter les mesures.

Rappel des consignes à la population

Pour toute urgence ressentie ou besoin d'avis médical, il est préconisé, dans la mesure du possible de contacter son médecin traitant ou un médecin remplaçant. En cas d'indisponibilité d'un médecin, appelez le 15 (SAMU-SAS) avant de vous rendre aux urgences. Cet appel permet :

- d'obtenir un conseil médical,
- d'être orienté vers la solution de soins la plus adaptée,
- d'éviter des déplacements inutiles aux urgences.

Le CHMS remercie la population pour sa compréhension et son civisme, ainsi que l'ensemble des professionnels hospitaliers pour leur forte mobilisation dans ce contexte exceptionnel.

Contact presse : Suzanne Meyer – 04 79 96 59 98 – mission.communication@ch-metropole-savoie.fr